

CONDITIONS GENERALES DE VENTE MULTI ACCUEIL OCASIONNEL ET REGULIER SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées les « CGV ») ont pour objet de régir toutes les relations contractuelles entre la Maison des enfants, garderie municipale et ses clients consommateurs (ci-après dénommés les « Client(s) »), relatives à la vente aux Clients de services (ci-après dénommés « Service(s) »).

La MAISON DES ENFANTS est une structure d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 12 ans, proposant des services de crèche et de club enfants sur la station de Saint-François-Longchamp.

Ces CGV sont applicables à toutes ventes de Services, y compris celles réalisées sur le site Internet de la Commune (ci-après dénommé le « Site »).

ARTICLE 1 – APPLICATION/OPPOSABILITE DES CGV

Les présentes CGV sont systématiquement remises ou portées à la connaissance de chaque Client à sa demande ou lors de la passation d'une commande via le site.

En conséquence, le fait de passer une commande de Services implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, à l'exclusion de tous les autres documents tels que prospectus, dépliants ou catalogues, émis par LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation explicite et écrite de LA MAISON DES ENFANTS et de LA COMMUNE, prévaloir sur les CGV. Tout document du Client et toute clause contraire contenue dans les documents du Client seront donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS quel que soit le moment où ils auront pu être portés à sa connaissance.

Le fait que LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS ne se prévale pas pendant une période donnée de l'une des clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une d'elles.

Les CGV peuvent faire l'objet de modifications par LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS à tout moment qui seront immédiatement notifiées au client et prendront effet deux (2) mois après réception de la notification.

ARTICLE 2 – INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande d'une manière lisible et compréhensible, des CGV et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation.

Sont transmises au Client par LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services ;
- le prix des Services ;
- toutes informations légales spécifiques à la structure ;
- s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires éventuels ;
- les modalités de paiement ;
- les modalités de remboursement
- les modalités prévues par LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS pour le traitement des réclamations.

ARTICLE 3 – SERVICES

LA MAISON DES ENFANTS propose les Services suivants

- Crèche pour les enfants de 3 mois à 6 ans
- Club enfants pour les 7 à 12 ans

Pour les deux services, il est possible de réserver en matinée, avec ou sans repas, en après-midi avec ou sans repas, en journée avec ou sans repas.

LA MAISON DES ENFANTS propose également la réservation spécifique de créneaux « Complément Ski » uniquement pour les enfants inscrits à des cours de ski. Créneau en matinée ou en après-midi avec ou sans repas

ARTICLE 4 – COMMANDE

Les différents Services peuvent être commandés par le Client sur le Site. Le choix de l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

4.1 Passation et confirmation de la commande

4.1.1 Choix et disponibilité des Services

Le Client effectue sa commande à partir des Services présentés sur le Site. Il appartient au Client de sélectionner le ou les Services disponibles qu'il souhaite commander conformément aux indications figurant sur le Site.

Les offres de Services s'entendent dans la limite de leur disponibilité.

4.1.2. Consultation du Panier

Une fois les Services sélectionnés, le Client a la possibilité de vérifier le contenu de sa commande notamment, le nombre de Services, le prix unitaire ainsi que le prix total de celle-ci en cliquant sur le lien « Mon Panier ».

Le Panier permet également de visualiser les Services, ainsi que d'avoir accès à l'ensemble de leurs caractéristiques et prix. Le Client aura la possibilité de retirer un ou plusieurs Services. La commande pourra être modifiée à tout moment avant sa validation finale. Elle ne sera définitivement enregistrée qu'après renseignement des différentes informations.

4.1.3 Confirmation de la commande par le Client et LA MAISON DES ENFANTS

Avant la confirmation de la commande le Client clique sur le bouton « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente », le Client déclare accepter pleinement et sans réserve cette commande ainsi que l'intégralité des CGV.

Après confirmation de la Commande par LA MAISON DES ENFANTS, le Client recevra un email de confirmation.

Toute commande validée vaut notamment acceptation du prix correspondant au(x) Services commandé(s). Le Client achèvera sa commande, en procédant à son règlement.

Le Client garantit ses moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de commandes passées sur le Site.

4.1.4 Confirmation de la vente

Une fois la commande validée et le paiement effectués, le Client reçoit à l'adresse électronique qu'il a communiqué un accusé de réception de sa commande. Cet accusé de réception rappelle le montant facturé, la liste des Services.

4.2 Modification ou résolution de la commande

Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement du prix d'une commande pourra entraîner la suppression de la commande.

4.3 Preuve de la commande

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de LA COMMUNE dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des

communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des commandes est effectué sur un support fiable et durable dans le respect du règlement général sur la protection des données.

ARTICLE 5 – PRIX

Les prix des Services sont indiqués en euros Toutes Taxes Comprises.

Les prix figurent le récapitulatif de la commande du Client, avant validation définitive. En outre, une fois la commande validée, les prix sont confirmés dans la confirmation adressée au Client.

Les Services seront facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation définitive de la commande.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des Services.

ARTICLE 6 – MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des commandes passées sur le Site s'effectue en ligne, par virement ou par chèque issu d'un établissement bancaire résidant en France.

Le Client s'engage à disposer de toutes les autorisations nécessaires aux fins d'utilisation des moyens de paiement destinés au règlement des Services.

ARTICLE 7 – MODALITES DE REMBOURSEMENT

Des remboursements sont possibles sous conditions. Elles concernent règlementairement :

- La fermeture exceptionnelle de l'établissement (fermetures non prévues) ;
- L'hospitalisation de l'enfant ;
- L'éviction par le médecin de la structure ;
- Une maladie supérieure à 3 jours (le délai de carence comprend le 1er jour d'absence et les 2 jours calendaires suivants).

La Commune se réserve le droit de suspendre, d'interrompre, d'annuler ou de prolonger, à tout moment, le service de garde proposé ainsi que d'en modifier les conditions, si les circonstances l'exigent, et ce sans que sa responsabilité ne puisse être engagé et qu'une quelconque indemnité ne puisse être exigée.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ – RECLAMATIONS – GARANTIES

LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS reconnaît disposer de toutes les autorisations nécessaires aux fins de proposer les Services au profit du Client. De même, LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires attachées aux Services proposés.

La responsabilité de LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS ne pourra être engagée qu'en cas de faute ou de négligence de sa part, prouvée par le Client. En tout état de cause, la responsabilité de LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS sera limitée au seul préjudice certain, direct et personnel dont la preuve aura été préalablement rapportée par le Client.

Toute réclamation devra être formulée par écrit dans les 30 jours suivants la réalisation des Services :

- Par courrier électronique : mdesfl@saintfrancoislongchamp.fr
- Par courrier par voie postale : La Maison des enfants - 196 rue de Longchamp - 73130 Saint François Longchamp

Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité de la réclamation.

ARTICLE 9 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles que LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS reçoit de la part du Client correspondent aux informations requises pour utiliser le Site et effectuer des achats en ligne.

Ces données personnelles font l'objet d'un traitement informatique permettant à LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS chacun des Clients, de communiquer avec eux, si nécessaire de répondre à leurs sollicitations, d'assurer la gestion de leurs commandes et d'assurer une bonne gestion de la relation.

Les données personnelles sont destinées, en premier lieu, à LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS pour gérer la relation.

Les données personnelles seront conservées pendant toute la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation et, en tout état de cause, pendant une durée n'excédant pas trois ans à compter du dernier contact resté sans réponse et/ou de la fin de la suppression et/ou clôture du compte, à défaut de demande de suppression ou d'opposition de la part du Client dans l'intervalle.

LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS met en œuvre toute mesure appropriée pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles recueillies.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, l'Utilisateur peut exercer un droit d'accès, rectification, opposition,

portabilité, limitation du traitement et de suppression des données personnelles qui le concernent.

Pour exercer ce droit, l'Utilisateur peut s'adresser à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

- Par courrier électronique : mdesfl@saintfrancoislongchamp.fr
- Par courrier par voie postale : La Maison des enfants - 196 rue de Longchamp - 73130 Saint François Longchamp

Il lui sera répondu dans un délai d'un mois.

L'Utilisateur dispose également, le cas échéant, d'un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toutefois, il peut contacter au préalable LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS qui répondra dans un délai de deux mois.

ARTICLE 10 – FORCE MAJEURE

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les CGV découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 11 – LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les CGV et l'ensemble de la relation existant entre LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS et le Client sont soumis au droit français.

Tout litige portant sur les CGV ou sur les contrats conclus entre LA COMMUNE/MAISON DES ENFANTS et le Client devra être porté devant le tribunal administratif ad hoc.